



COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 21.12.2016

C(2016) 6701 final

*Mme Danielle AUROI
Présidente de la Commission des Affaires
européennes de l'Assemblée nationale
126, rue de l'Université
F – 75007 PARIS*

*cc. M. Claude BARTOLONE
Président de de l'Assemblée nationale
Palais Bourbon
126, rue de l'Université
F – 75007 PARIS*

Madame la Présidente,

La Commission tient à remercier l'Assemblée nationale pour son avis concernant la politique spatiale européenne.

L'espace est un secteur hautement stratégique pour les gouvernements, les entreprises et les sociétés modernes. Il apporte d'énormes bénéfices technologiques, fournit des emplois hautement qualifiés et de la croissance à travers toute l'Europe et contribue aux politiques sectorielles, notamment celles du numérique, des télécommunications, de l'énergie, du transport, de l'environnement, du changement climatique, de la sécurité et de la défense.

Le secteur spatial européen occupe actuellement un rôle de leader sur le marché mondial et l'Europe possède des organismes de recherche de classe mondiale qui font des découvertes clé.

Toutefois, la concurrence s'accroît très rapidement, de la part, à la fois, des puissances publiques traditionnelles et émergentes et d'acteurs privés. De plus, des technologies et concepts innovants remettent en question les modèles économiques existants dans le secteur.

La Stratégie spatiale pour l'Europe adoptée par la Commission le 26 octobre 2016¹ vise à renforcer la position clé du secteur spatial européen en offrant une approche globale qui couvre tous les acteurs du spatial en Europe (l'Union européenne, les Etats membres, l'Agence spatiale européenne, l'industrie, les utilisateurs), tous les segments de la chaîne de valeur (services/applications, opérations, production, lanceurs) et la plupart des domaines d'activité spatiale (notamment satellites de navigation, observation de la terre, satellites de communications).

Cette stratégie se veut ambitieuse et suffisamment flexible pour rester stable et pertinente au cours des années à venir.

¹ COM(2016) 705 final.

Elle a notamment pour objectifs de :

- *Maximiser l'intégration de l'espace dans la société et l'économie européenne, en étendant l'utilisation des technologies et applications spatiales en support aux politiques publiques, en fournissant des solutions efficaces pour répondre aux grands défis sociétaux auxquels font face l'Europe et le monde et en maximisant les synergies entre les activités civiles et de sécurité ;*
- *Promouvoir la compétitivité globale du secteur spatial européen, en soutenant la recherche, l'innovation, et l'entrepreneuriat pour favoriser la croissance et l'emploi dans les Etats membres et s'emparer de plus larges parts du marché au niveau international ;*
- *Permettre à l'Europe d'accéder et d'utiliser l'espace de manière garantie et sécurisée et en particulier de consolider et de protéger les infrastructures européennes.*

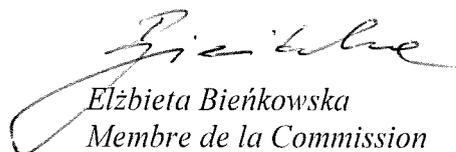
Afin d'étayer la préparation de la Stratégie spatiale, la Commission a mis en place un processus de consultation large et ouvert et a invité les Etats membres, l'Agence spatiale européenne et tous les autres acteurs institutionnels concernés ainsi que l'industrie et les citoyens intéressés à faire connaître leur point de vue. La consultation publique en ligne² qui a eu lieu plus tôt cette année a été complétée par des consultations plus ciblées, notamment des réunions avec les Etats membres et des débats au sein du groupe de travail "espace" du Conseil et du Parlement européen. Des ateliers avec des experts ont également été organisés ainsi qu'un dialogue avec l'industrie.

En espérant que ces informations seront utiles à l'Assemblée nationale, nous nous réjouissons, par avance, de la poursuite de notre dialogue politique.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre très haute considération.



*Frans Timmermans
Premier Vice-président*



*Elżbieta Bieńkowska
Membre de la Commission*

² http://ec.europa.eu/growth/tools-databases/newsroom/cf/itemdetail.cfm?item_id=8761.